

Domaine : Sciences, technologie, santé Licence professionnelle Industrie chimiques et pharmaceutiques Spécialité Développement du médicament : santé humaine

RNCP14614 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	331n, 331, 222r
Code(s) ROME	H1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel participe à la fabrication d'un type de médicaments (solides, tels que comprimés ou liquides, tels que sirops...). Selon des procédures précises, et parfois en encadrant des opérateurs, il pilote une ligne de production ou de conditionnement qui enchaîne plusieurs étapes du procédé. Il règle l'installation, surveille son fonctionnement, vérifie et corrige certains paramètres. Par des analyses en cours de fabrication, il participe au contrôle qualité ; il consigne par écrit les données liées à la traçabilité de la production. Il conjugue autonomie, esprit d'équipe, réactivité et rigueur.

L'objectif de la Licence professionnelle Industrie chimiques et pharmaceutiques, Spécialité Développement du médicament : santé humaine est de former les étudiant(e)s non seulement par l'acquisition de connaissances élargies en matière de développement d'un médicament mais aussi, par le développement de capacité de synthèse, de communication et de management.

Cette formation propose des professionnels techniques immédiatement opérationnels capables de s'adapter sur le long terme aux évolutions permanentes propres propre au secteur pharmaceutique (biotechnologie,...), il n'est pas prévu de poursuite d'études.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la Licence professionnelle Industrie chimiques et pharmaceutiques, Spécialité Développement du médicament : santé humaine, le diplômé est capable de :

Savoirs et savoir-faire :

- Mettre en œuvre un protocole expérimental in vitro et in vivo selon les bonnes pratiques de laboratoire (bpl) et conformément aux règles de l'éthique animale.
- Conduire un protocole dans un laboratoire de bio analyses, être capable de mettre en œuvre les techniques usuelles de dosage, savoir exploiter les résultats en tenant compte des variations physiologiques et pathologiques conformément aux bpl et au respect de la bioéthique.

- Présenter, exploiter et valoriser les résultats expérimentaux, être capable de communiquer en interne et en externe.
- Conduire un projet
- Maîtriser l'expérimentation animale, de la culture cellulaire et des méthodes alternatives
- Maîtriser la pharmacotechnie humaine, en pharmacocinétique et métabolisme du médicament, en pharmacogénétique et pharmacotoxicologie
- Détenir des compétences en assurance qualité, en Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) et en analyse des risques
- Maîtriser des méthodes physicochimiques analytiques, des outils de la biologie moléculaire
- Détenir des capacités à suivre l'évolution technologique de son champ de compétence au sens large ce qui suppose l'acquisition des fondamentaux et à aborder des tâches complexes
- Maîtriser l'anglais scientifique

Savoir-Etre :

- S'intégrer dans une équipe
- Etre autonome
- Prendre des initiatives
- Etre responsable
- Garder un sens critique
- Etre rigoureux dans la conduite de projet et sa gestion
- Encadrer des équipes opérationnelles et communiquer

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tout secteur industriel en rapport avec l'industrie pharmaceutique : centres de recherches, laboratoires de développement du médicament, prestataires de services, CRO (Contract Research Organisation), start-up, PME/PMI travaillant dans le domaine de la biopharmacie, biotechnologies, organismes publics et privés.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien/Technicienne
- Visiteur médical
- Cadre
- ARC (Assistant(e) de Recherche Clinique)
- Responsable qualité junior
- Directeur d'études junior

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 955 €
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 297
Jugés difficiles à recruter	46 %

Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés

Jury composé d'enseignants et de 25 % de professionnels minimum (4 personnes minimum)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés

Jury composé d'enseignants et de 25 % de professionnels minimum (4 personnes minimum)

Cette formation est accessible via :

- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.

- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.

Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://iut.u-pec.fr/formations/licences-professionnelles/>

IUT de Créteil/Vitry

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Statistiques

CFA LEEM Partenaire

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14614/>